N°1
Décembre 2020

agri Aveyron amont

Bulletin de liaison des actions agricoles du contrat de rivière Aveyron Amont

> édit'eau

L'activité agricole et la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sont étroitement liées à l'échelle d'un territoire à dominante rurale. Partant de ce constat, le syndicat mixte du bassin versant Aveyron Amont (SMBV2A) tisse depuis pluieurs années maintenant, un partenariat important avec les exploitants agricoles et leurs organisations professionnelles. Ce travail en commun s'est concrétisé récemment par l'engagement du contrat de rivière Aveyron Amont 2020-2024.

Ce contrat prévoit notamment la déclinaison de plusieurs actions en direction de la profession agricole dans des domaines aussi variés que complémentaires : amélioration de la connaissance sur les pratiques, lutte contre l'érosion des sols, optimisation de la gestion des plans d'eau, mise en défens des berges et aménagement de points d'abreuvement pour le bétail, etc...

Dans le cadre du contrat de rivière, des bassins versants prioritaires ont été identifiés pour accueillir ces dynamiques agricoles : il s'agit des bassins de l'Olip (Sévéragais), de la Briane (Ségala / Lévézou) et des Serènes (Bas Ségala / Ouest Aveyron). Concernant ce dernier bassin, il s'agit de poursuivre tout le travail réalisé dans le cadre du précédent contrat territorial 2014-2018.

Ce bulletin technique a donc pour but de vous informer sur les actions en cours rattachées au volet espace rural du contrat de rivière Aveyron Amont.

Sur le bassin des Serènes, ce document d'information s'inscrit dans la continuité de l'ancien bulletin « Serène ».

Au besoin, n'hésitez pas à contacter les techniciens du SMBV2A et ses partenaires pour avoir de plus amples informations sur les sujets abordés.

Michel ARTUS
Président du Comité de rivière Aveyron Amont
*Président du SMBV2A**

** SMBV2A : syndicat mixte du bassin versant Aveyron Amont.*

Le bassin de l'Olip à Sévérac-d'Aveyron

UN TRAVAIL ÉLARGI AUX BASSINS DES SERÈNES, DE LA BRIANE ET DE L'OLIP

La déclinaison des actions « espace rural » du nouveau contrat de rivière Aveyron Amont 2020-2024 va se faire à l'échelle de 3 bassins prioritaires dont les masses d'eau sont dégradées.

L'OLIP : petit bassin de 43 km² s'étendant en totalité sur la commune de Sévérac-d'Aveyron (CC Causses Aubrac), avec une vingtaine d'exploitations tournées prioritairement vers l'élevage bovin et ovin.

LA BRIANE : bassin à la fois rural et péri-urbain de 59 km² s'étendant sur 7 communes* et 2 intercommunalités (Pays de Salars et Rodez Agglomération), avec une centaine d'exploitations en polyculture-élevage.

LES SERÈNES : bassin de 125 km² positionné sur 10 communes** de l'Ouest Aveyron et 2 intercommunalités (Aveyron Bas Ségala Viaur et Ouest Aveyron), avec environ 200 sièges d'exploitations majoritairement concernées par un atelier bovin.

** Flavin, Ste-Radegonde, Le Monastère, Luc-La Primaube, Olemps, Pont-de-Salars et Le Vibal.*
*** Le Bas Ségala, La Capelle-Bleys, Lescure-Jaoul, Morlhon, Lunac, Sanvensa, La Fouillade, Najac, Saint-André de Najac et Bor-et-Bar.*

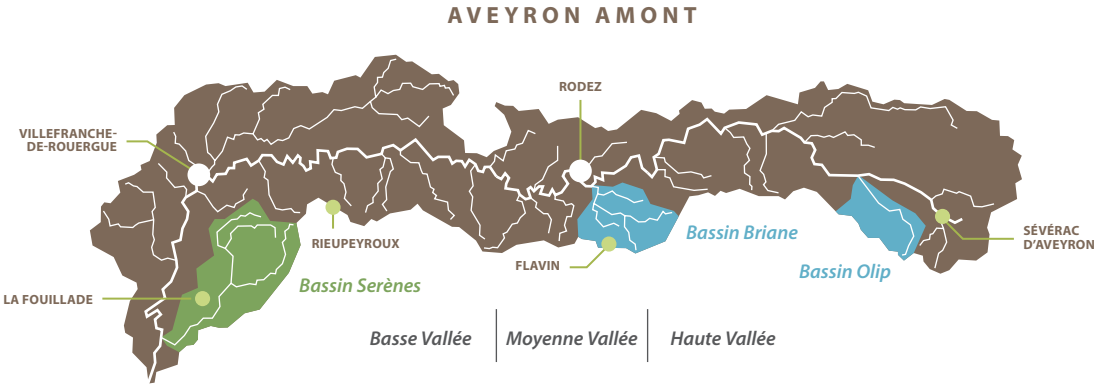

UN PROGRAMME QUI SE POURSUIT SUR LE BASSIN DES SERÈNES

Impulsées au début des années 2010 et concrétisées par le contrat territorial 2014-2018, les actions continuent sur les Serènes (Ouest Aveyron) où l'objectif de bon état des masses d'eau n'est pas encore totalement atteint. Voici l'illustration de deux actions déclinées en 2020 dans le cadre du nouveau contrat de rivière 2020-2024.

Discussion autour de la préservation des zones humides et de l'engagement de MAEC à La Capelle-Bleys (novembre 2018).

—

Pêche électrique réalisée sur la Serène de Sanvensa à Morlhon-le-Haut dans le cadre de l'étude d'impact cumulé des plans d'eau (juin 2020).

ENGAGEMENT DE MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC) PAR 13 EXPLOITANTS VOLONTAIRES

Il s'agit d'un dispositif permettant d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performances économiques et environnementales ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition.
Très concrètement, sur le bassin des Serènes, 13 exploitations se sont engagées dans ce dispositif pluriannuel de 5 années (2020-2024).
4 mesures visant la création de couverts herbacés, la gestion des zones humides et de leurs bassins d'alimentation ainsi que la suppression de la fertilisation azotée ont plus particulièrement été retenues par les exploitants.
Au total, ce sont 96 ha de SAU qui sont concernés par ce dispositif contractuel permettant de mobiliser plus de 106 000 € au bénéfice direct des exploitants engagés dans ces évolutions de pratiques.
À noter que les financements proviennent pour partie de l'Union Européenne (au titre du 2e pilier de la PAC) et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.
L'animation de ce projet a été réalisée par l'Adasea d'Oc, organisme partenaire.

POURSUITE DES INVESTIGATIONS DE TERRAIN DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE NATIONALE SUR LE CUMUL DES PLANS D'EAU

Courant 2018, le SMBV2A (Aveyron Amont) et le SMBVV (Viaur) ont été retenus dans le cadre de l'appel à projet national de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) relatif à l'étude de l'impact cumulé des plans d'eau. À travers ce projet scientifique pluriannuel (3 ans), il s'agit de mieux comprendre le fonctionnement des bassins versants concernés par un cumul important de plans d'eau, ce qui est plus particulièrement le cas sur le bassin des Serènes où environ 2 retenues / km² sont recensées.
En 2020, les investigations ont plus précisément concerné l'étude des populations piscicoles avec plusieurs pêches électriques d'inventaires réalisées sur la Serène de Sanvensa, le Marmont et le Cassurex (partenariat Fédération de pêche de l'Aveyron).

DES DYNAMIQUES QUI DÉBUTENT SUR LES BASSINS DE L'OLIP ET DE LA BRIANE

Comme prévu dans le contrat de rivière Aveyron Amont, l'année 2020 a vu le démarrage des démarches de bassin versant sur l'Olip (Sévéragais) et la Briane (Ségala-Levezou).
En dépit des contraintes liées au confinement (covid-19) les deux réunions de lancement des comités de pilotages (COPIL) ont pu se tenir cet automne : le 26 octobre 2020 à Flavin pour le COPIL Briane, le 6 novembre 2020 en distanciel (réunion visio) pour le COPIL Olip, étant précisé que des rencontres individuelles avec les acteurs post-réunion ont permis de préciser le contexte du projet.

Les comptes-rendus et la compositiondes différents COPIL (Olip, Briane et Serènes) sont disponibles sur www.aveyronamont.fr

TÉMOIGNAGE D'ACTEUR

NICOLAS GUIBBERT*, UN AGRICULTEUR PARTIE PRENANTE D'UNE DYNAMIQUE DE BASSIN VERSANT

* GAEC de Trébessac, La Fouillade (bassin des Serènes).

DONNÉES SUR L'EXPLOITATION
SAU : 106 HA
TROUPEAU : BOVIN LAIT
VALORISATION : AGRICULTURE BIO
GAEC : MÈRE ET FILS
+ 1 SALARIÉ (TEMPS PARTIEL)

UNE EXPLOITATION FORTEMENT LIÉE À LA RESSOURCE EN EAU
ZONES HUMIDES : PLUSIEURS
COURS D'EAU : UNE MAJORITÉ DE PARCELLES RIVERAINES
PLANS D'EAU : 2 RÉSERVOIRS EN TÊTE DE BASSIN VERSANT (USAGE D'IRRIGATION)

UNE EXPLOITATION SENSIBLE À L'ÉROSION DES SOLS
SOLS : LIMONO-SABLEUX
RELIEF : FORTES PENTES

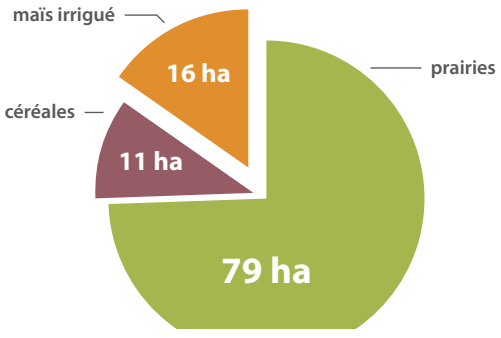

ASSOLEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LA DYNAMIQUE TERRITORIALE SERÈNES ?

Étant encore jeune agriculteur au moment du lancement du contrat territorial Serène, je me suis naturellement investi en tant que représentant syndical JA. Les premières réunions d'information auxquelles j'ai participé m'ont paru très intéressantes dans le sens où tous les acteurs concernés par les problématiques et enjeux liés à l'eau étaient autour de la table. Il n'y avait pas de focalisation sur une activité, en particulier agricole, mais bel et bien une approche d'ensemble des questions et solutions à imaginer ensemble (avec les collectivités, les administrations, et l'ensemble des usagers). Aujourd'hui, je continue à participer aux comités de pilotage Serène dans mon rôle de coprésident du GIEE Solaïne, projet totalement en phase avec la dynamique Serène puisque visant la résilience de nos exploitations dans le respect de l'environnement.

QUELLES SONT LES ACTIONS QUE LE CONTRAT TERRITORIAL SERÈNE A PERMIS DE RÉALISER À L'ÉCHELLE DE VOTRE EXPLOITATION ?

Beaucoup de choses ont pu être réalisées ces 5 dernières années au travers de ce projet. Les travaux de mise en défens des berges sur 1 600 ml, accompagnés de l'aménagement de 4 abreuvoirs et 3 passages à gué stabilisés. Des diagnostics érosion et bocage, accompagnés par la chambre d'agricuture et l'association Arbres Haies et Paysages AHP12, qui ont été suivis de la plantation d'une haie anti-érosive sur 260 m, avec la participation d'étudiants du lycée agricole Fr-Marty et des techniciennes de l'AHP12. Ensuite la réalisation de diagnostics de plans d'eau sur deux ouvrages utilisés à des fins d'irrigation du maïs (autonomie fourragère), et enfin l'achat de matériel alternatif aux traitements phytosanitaires (herse étrille et bineuse à maïs).

QUELLES SONT LES PLUS-VALUES DE CES DIFFÉRENTES ACTIONS QUE VOUS VOYEZ AUJOURD'HUI SUR VOTRE EXPLOITATION ?

Au niveau technique, il y a beaucoup de choses positives. La mise en défens des berges m'assure un certain confort dans le sens où elle permet de limiter les risques sanitaires sur mes animaux tout en leur garantissant un accès à l'eau du cours d'eau. La haie, qui a été placée judicieusement grâce aux conseils de l'association AHP12 m'a permis de limiter l'érosion d'une parcelle très sensible. Au niveau financier, les accompagnements sont très intéressants sachant qu'en fonction de l'action réalisée la prise en charge varie de 40 % jusqu'à 100 % (mise en défens des berges et aménagement de points d'abreuvement). Les plus-values sociétales de ces actions ne sont pas neutres également. En effet, cela a permis de concrétiser et positiver le rôle de l'agriculteur quelquefois mis à mal sur les questions environnementales. La communication avec les voisins et les autres acteurs s'en trouve aujourd'hui facilitée. En résumé, tous ces accompagnements techniques et financiers m'ont permis de vivre plus sereinement ma conversion à l'agriculture biologique.

ET DEMAIN, ENVISAGEZ-VOUS D'AUTRES ACTIONS EN LIEN AVEC LA DYNAMIQUE SERÈNE ACCOMPAGNÉES PAR LE SMBV2A DANS LE CADRE DU NOUVEAU CONTRAT DE RIVIÈRE AVEYRON AMONT ?

Au moins deux autres projets devraient se concrétiser dans les prochains mois, tous deux accompagnés par le SMBV2A. Tout d'abord, il est prévu que je participe à un module de formations à l'agro-écologie (voir p.4). Cette formation doit me permettre de capitaliser en technicité sur ce sujet important de la préservation du capital sol. Enfin, l'année 2021 devrait voir la concrétisation du projet d'optimisation environnementale d'un de mes deux plans d'eau qui est aujourd'hui en barrage de cours d'eau. Les travaux, accompagnés de 80% d'aides (Europe et Agence de l'Eau) visent à déconnecter le plan d'eau de son cours d'eau originel pour favoriser le maintien d'un débit réservé et limiter également le réchauffement de l'eau en aval. Ces aménagements ont bien pour objectif de pérenniser l'irrigation dans un souci d'autonomie fourragère de mon exploitation. Bien évidemment, je ne manquerai pas de m'inscrire sur de nouvelles actions si j'y vois un intérêt pour mon exploitation et pour la société en général.

Bulletin de liaison AAA _ N°1 _ Décembre 2020

Aveyronamont
CONTRAT DE RIVIÈRE
SYNDICAT MIXTE

Pour en savoir plus,
n'hésitez pas
à nous contacter :
SMBV2A
16, rue de la Muraille
12390 RIGNAC
05.65.63.58.21
contact@aveyronamont.fr
www.aveyronamont.fr
Chargé de mission Espace rural :
Vincent Lavergne 06.88.30.74.69
Techniciens de rivière :
Paulin Sené-Lacombe (Olip) 07.85.45.81.94
Vincent Miquel (Briane) 06.88.94.60.23
Chloé Fournel (Serènes) 06.07.63.07.40

Le bassin de la Briane - Juin 2020.

Principaux partenaires

En route vers 2021...

Sur l'Olip et la Briane : des diagnostics agroenvironnementaux pour une meilleure identification des leviers d'actions à venir

Les études typologiques agricoles, actuellement en cours de finalisation sur les bassins de l'Olip et de la Briane (réalisation CA12), doivent permettre d'enclencher au plus vite (fin d'année 2020 - début 2021) des diagnostics agro-environnementaux représentatifs des exploitations des deux territoires.
C'est notamment lors de ces diagnostics que les systèmes agricoles en présence seront plus précisément caractérisés, avec l'identification des potentielles pratiques tant à risques que bénéfiques pour les cours d'eau et milieux aquatiques.
Ces diagnostics, animés par des techniciens de l'Adasea d'Oc, ont pour but d'aller à la rencontre d'une bonne vingtaine d'exploitants agricoles (Olip et Briane cumulés) afin de récolter leurs points de vues sur les actions à mener selon le calendrier des projets (voir ci-dessous).

ÉTAT DES LIEUX / DIAGNOSTIC		ACTIONS CONCRÈTES (APRÈS LA PHASE DE CONCERTATION)			ÉVALUATION DU PROGRAMME
2020	2021	2022	2023	2024	2025

Sur les Serènes : un module de formations à l'agro-écologie

Sur le bassin des Serènes, la dynamique, déjà en place depuis quelques années maintenant, engendre une volonté des exploitants d'évoluer encore plus en terme de technicité. C'est donc dans ce contexte qu'un module de formation aux pratiques agro-écologiques a été monté spécialement pour eux, en partenariat entre le SMBV2A (Aveyron Amont) et le SMBVV (Viaur).
Le module prévoit une alternance de formations distancielles et présentielles sur 3 années (fin 2020 au printemps 2022), avec évocation des sujets suivants : mieux comprendre le fonctionnement des sols, implanter et gérer des couverts végétaux, assurer une couverture permanente des sols, mettre en œuvre un projet agro-forestier.
Pour animer cette formation, plusieurs experts de haut niveau ont été retenus : Franck Baeschler, Frédéric Thomas, Sarah Singla...
Ces formations sont gratuites pour les exploitants dans le cadre d'une prise en charge par les fonds Vivea et complétée par une participation des syndicats de bassin versant.
Potentiellement, des places pourraient encore être disponibles lors de la parution de ce numéro. Aussi, n'hésitez pas à contacter le SMBV2A si vous êtes intéressés (voir coordonnées ci-contre).

Graphisme : Gilles Garrigues
Impression : Grapho 12 (Villefranche-de-Rouergue)
Crédits photos © : SMBV2A - FDAAPPMA12 - N. Guibbert - AdobeStock